

## Procès verbal du conseil d'école du mardi 30 juin 2020

Horaires : 20h00-22h00

### Personnes présentes

Madame BONNIARD Linda	Représentante parents d'élèves
Madame DELAUNAY Virginie	Représentante parents d'élèves
Madame DERENNES Marie	Représentante parents d'élèves
Monsieur LEMONNIER Sylvain	Représentante parents d'élèves

Monsieur BERNIER Henri	DDEN
Madame MORIN-FREBOURG Clarisse	Adjointe aux Affaires Scolaires
Monsieur DEWASMES Pascal	Maire

Tous les membres de l'équipe enseignante

### Personnes excusées

Monsieur VINCOT	Inspecteur de l'Education Nationale
Mme DUFEIL Anne-Marie	Représentante parents d'élèves
Madame MAURICE Sylvie	Représentante parents d'élèves

## Ordre du jour

- *Effectif prévisionnel pour la rentrée 2020*
- *Répartition des effectifs par classe*
- *Liaison CM2-6ème*
- *Bilan financier de l'Ecole en Mouvement*
- *Stage de réussite en août*
- *Equipement informatique : TNI, tablettes ...*
- *Questions des parents d'élèves*
- *Remerciements*

### 1) Effectif prévisionnel pour la rentrée 2020

#### Elèves quittant l'école :

CM2 : 14

Déménagement : 5

Soit un total de : 19 élèves

#### Nouveaux inscrits :

TPS : 6

PS : 10

Autres classes : 1 GS + 1 CE1 + 1 CM1 + 1 CM2

Soit un total de : 20 élèves

## 2) Présentation de la répartition des effectifs par classe (provisoire)

Le jour de la rentrée, les élèves seront répartis sur 5 classes.

### Répartition sur 5 classes :

Organisation pédagogique de l'école				
Nom, prénom du maître titulaire de la classe	Classes	Effectifs	Enseignants à temps partiels, organisation hebdomadaire	Habilitation définitive langues vivantes
PILORGE Amélie	<b>TPS-PS</b>	<b>22</b> (6 + 16)	100 %	Anglais
MILLER Julie	<b>MS-GS</b>	<b>27</b> (15 + 12)	100 %	
MORTIER Gaëlle	<b>CP-CE1</b>	<b>27</b> (11 + 16)	100 %	
LE SAGE Floriane	<b>CE2-CM1</b>	<b>23</b> (15 + 8)	100 %	Anglais
GODEFROY Aurélie	<b>CM1-CM2</b>	<b>23</b> (8 + 15)	100 %	Allemand
	<b>TOTAL</b>	<b>122</b>		

Les enfants âgés de 2 ans (nés avant le 1<sup>er</sup> septembre 2017) seront également inscrits au nombre de 6.

Choix pédagogique : 4 MS resteraient avec Mme PILORGE et rejoindraient Mme MILLER en janvier lorsque les TPS arriveraient.

### Note concernant les TPS pour la rentrée 2020

Informez, sur le site de l'école, dans le bulletin municipal et tableau d'affichage sur la place, la date de la porte ouverte, dès septembre.

Voici celle retenue pour l'an prochain : **Samedi 17 avril de 9h30 à 12h30** (pas le même jour que la fête de l'école).

## **Organisation des Portes Ouvertes**

9h30-11h30 : inscription des futurs élèves PS (nés en 2018) et TPS (nés en 2019) et 2 visites, une à 10h00, une à 11h00.

Prévoir une liste avec les adresses e-mail des parents à noter et la date de naissance de l'enfant.

A partir de 11h30 , jusqu'à 12h30 : les 2 classes de maternelle ouvertes à tous.

Pour les futurs parents : bien passer en mairie avant l'école.

Critères pour les TPS : la date de naissance.

Le nombre d'enfants acceptés est en fonction du nombre de places disponibles (changeant chaque année).

Les parents des futurs TPS acceptés en janvier sont informés avant la rentrée de septembre.

Rappel : la TPS n'est pas obligatoire.

L'enfant doit être prêt psychologiquement (à vivre en collectivité, beaucoup de bruits, rythme fatigant) et physiologiquement (propreté et un minimum d'autonomie : Il n'y a pas de petit pot à l'école, ni de table à langer)

Privilégier, dans la mesure du possible, une arrivée en janvier par des demies-journées, sans cantine et après-midi. Cela peut évoluer, bien sûr durant l'année scolaire

La dernière semaine d'école, en décembre, une demie-matinée, d'adaptation, peut être proposée aux futurs TPS, de 8h45 à 10h45, le vendredi ou le jeudi.

### **3) Liaison CM2-6ème**

Chaque année, un défi lecture est mis en place entre les élèves de CM2 et une classe de 6<sup>ème</sup>.

En fin d'année, ces élèves de CM2 se rendent au collège.

#### Organisation de la visite pour le mois de mai 2021 :

*Accueil des élèves de CM2 par une classe de 6<sup>ème</sup>, deux professeurs, le CPE et le principal*

*Visite des locaux*

*Défi lecture avec les 6<sup>ème</sup>*

*Déjeuner au self,*

Cet accueil a pour but de permettre aux futurs collégiens d'appréhender les enjeux de la sixième et de se familiariser avec les personnels et les locaux.

Cette année, 5 élèves sont inscrits au collège public Amand Brionne de Saint-Aubin d'Aubigné, 1 élève au collège Pierre de Dreux de Saint-Aubin du Cormier et 8 élèves au collège privé Saint-Michel de Saint-Aubin d'Aubigné.

#### 4) Bilan financier de LEM

Solde au 30/06/2020: 492,73 €

### Compte de fonctionnement général du 1er septembre 2019 au 31 août 2020

CHARGES	
60700008 - Achats de produits pour cession	0,00
61681008 - Assurances versées à la MAE	42,31
61810008 - Charges des activités éducatives	1 132,37
62810008 - Cotisations versées à l'OCCE	0,00
65000008 - Autres charges courantes	60,00
67000008 - Charges exceptionnelles	0,00
68000008 - Achats de biens durables	0,00

<b>TOTAL DES CHARGES (A)</b>	<b>1 234,68</b>
------------------------------	-----------------

PRODUITS	
70700008 - Ventes de produits pour cession	0,00
70800008 - Produits des activités éducatives	807,00
74100008 - Subventions Etat, Collectivités loc.	0,00
74200008 - Subventions d'associations	0,00
75000008 - Autres produits courants	0,00
75600008 - Participations volontaires des familles	543,00
76700008 - Intérêts perçues	0,00
77000008 - Produits exceptionnels	0,00
<b>TOTAL DES PRODUITS (B)</b>	<b>1 350,00</b>

**Résultat de l'année 2019/2020 (B-A) (+/-) :** **115,32**

Cotisations Adispo

#### 5) Stage de réussite

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2008, l'Education Nationale a mis en place un dispositif intitulé « Stages de remise à niveau », renommé depuis 2018 « Stage de réussite ». Ces stages ont pour objectifs l'accompagnement des élèves fragiles et l'aide à la réussite des élèves. Ces stages, qui sont gratuits

pour les familles, sont encadrés par des enseignants volontaires. Chaque stage peut accueillir 5 élèves en CM1 et CM2.

Un stage de réussite sera organisé sur 5 demi-journées, durant les congés d'été, du lundi 24 août au vendredi 28 août, de 9h00 à 12h00. Il s'étirera en conséquence sur 15 heures et se déroulera à l'école de Vieux-Vy.

Pour que ce stage puisse avoir lieu à Vieux-Vy, trois conditions sont nécessaires :

- l'engagement d'enseignants volontaires,
- la mise à disposition de locaux par la commune,
- la présence assurée d'au moins 5 élèves.

Les contenus travaillés avec les élèves seront centrés prioritairement sur des compétences en français et en mathématiques.

Ce stage sera encadré par Aurélie Godefroy. Il accueillera 5 élèves, scolarisés en CM1 et CM2. Les parents ont été informés par le biais d'un courrier.

## 6) Equipement informatique

- **Projet ENIR (Ecole Numérique Innovante Rurale) :**

L'école est dotée de 3 Tableaux Numériques Interactifs et de 10 tablettes.

Une maintenance informatique à l'école maternelle devient nécessaire.

## 7) Questions diverses des représentants des parents d'élèves

- **Beaucoup de familles nous demandent quand aura lieu le projet de la nouvelle école ?**

**Pour une meilleure sécurité pour nos enfants et travailler dans des meilleures conditions pour les enfants comme pour les enseignants.**

*Réponse de Mr le Maire : le conseil municipal a été installé il y a peu suite aux mesures de déconfinement, une commission scolaire a été mise en place il y a 15 jours qui va pouvoir se mettre au travail.*

- **L'an dernier, on a parlé que cela serait bien qu'il y ait de l'ombre dans la cour de récréation, on voulait savoir où cela en était?**

*Réponse de Mr le Maire : le budget a été voté la semaine dernière, l'ensemble des demandes faites par l'équipe a été accepté, comme chaque année.*

- **On remercie les enseignants ainsi que le personnel périscolaire par rapport à ce qui a été fait pour nos enfants.**

## 8) Remerciements

- Monsieur Le Maire pour sa gestion de la crise sanitaire
- Le personnel administratif de la mairie
- Le personnel communal
- Jean-Yves Destays
- Les parents de l'APE pour leur investissement durant toute l'année
- Les parents élus
- Les parents agréés qui ont accompagné les élèves de CP-CE1-CE2 à la piscine de Liffré
- Tous les parents accompagnateurs pour les nombreuses sorties.
- Vanissia Ryckeboer pour son investissement.
- Les AVS de l'école



Aurélie GODEFROY

La Directrice